



Règlement des concours cosplay se déroulant à l'ANOTHER CONVENTION les 7 et 8 Septembre 2019.

Merci de lire les différents points de ce règlement et de le signer grâce au formulaire en ligne sur notre site <http://www.another-convention.fr/concours-cosplay>

1• Les règles de bienséance

1.1 Devoir de probité :

En acceptant le présent règlement, tout participant s'engage à un devoir général de probité, d'intégrité et de respect envers l'association Japan Shudaï, ses membres, les autres participants du concours, les jurys ainsi que les visiteurs. En conséquence, le participant s'engage à **ne pas publiquement insulter, diffamer** et plus généralement manquer de respect envers les personnes susmentionnées quelque qu'en soit le moyen, notamment sites internet, blogs et/ou forums et plus particulièrement les réseaux sociaux.

Il est précisé que concernant **Facebook et autres réseaux sociaux**, les propos sont considérés publics à partir du moment où ils ne sont pas tenus dans le cadre de messages privés ou de groupes secrets. Dans le cas où l'association Japan Shudaï prend connaissance de tels agissements et en obtient les preuves concrètes, elle se réserve le **droit d'interdire la participation** de l'auteur des dits agissements dans tout autre concours qu'elle organiserait et ce pour une durée proportionnelle à la gravité des faits. Ces agissements pourront également être portés à toute autre entité organisatrice de cosplay à des fins de vigilance.

1.2 Droit à l'image : Adhérents à ce présent règlement, les participants acceptent toute exploitation photographique, filmique et sonore pendant et après la convention.

1.3 Tous comportements déplacés et/ou dangereux sont strictement interdits. Toute utilisation d'armes blanches, armes à feu, produits indélébiles, salissants, inflammables, explosifs, corrosifs pouvant nuire à autrui ou au matériel mis à votre disposition sont également interdits. Aucune dérogation ne sera faite.

1.4 Les projections d'objets (paillettes, confettis, bouts de papier...) sont autorisés en petite quantité à condition de le préciser dans le formulaire d'inscription et sous réserve d'acceptation des organisateurs.

1.5 Tout objet, musique, vidéo ou comportement à caractère raciste, pornographique ou fortement sexuel est interdit. **Les prestations doivent rester tout public**, l'auditoire pouvant être composé d'enfants. Chaque candidature sera soumise à un examen, de ce fait, l'organisation se donne le droit de refuser une candidature.

2• Le concours cosplay (dimanche)

2.1 Principe du concours : Un concours cosplay consiste à réaliser seul ou en groupe, une prestation scénique, devant un jury déterminé à l'avance par la convention. Un classement est effectué à chaque concours avec une remise de lots pour les meilleurs participants, suivant les différentes catégories (*voir 4. Jury*).

2.2 Les participants doivent **avoir réalisé eux-mêmes au moins 75 % du/des costume(s)**. Ainsi, 2 ou 3 photos pendant la fabrication sont demandés dans le formulaire d'inscription. Si votre cosplay ne respecte pas cette règle, nous vous invitons à vous inscrire à la « [Scène Cosplay](#) » du samedi, où le règlement est plus libre et où les cosplay en partie ou entièrement achetés sont acceptés.

2.3 Les costumes peuvent être **inspirés des univers suivants** : BD, mangas, anime, jeux de rôles, comics, littérature, films, jeux vidéo, dessins animés, musique (clips...). Les **créations personnelles** inspirées par ces thèmes sont acceptées également. Il sera demandé un croquis en image de référence pour les créations personnelles.

2.4 Les armes en métal (tranchantes et/ou contondantes) pouvant être **dangereuses pour autrui sont interdites**. Les armes, et répliques fabriquées par les participants ne constituant aucun danger sont autorisées. De ce fait, l'organisation se donne le droit de refuser une arme si elle est jugée dangereuse.

2.5 Chaque participant s'engage à concourir avec le costume qu'il a indiqué lors de son inscription.

3• La prestation

3.1 Le temps de passage est limité, mais il s'agit là d'une durée maximum, vous pouvez tout à fait proposer une prestation plus courte :

- Individuel : 1min30 maximum
- Groupe : 3min maximum

3.2 L'organisation se réserve le droit d'interrompre toute prestation qui troublerait la sécurité des candidats ou des personnes présentes.

3.3 Le concours se déroulera sur une **scène professionnelle** munie d'un écran géant permettant à ceux qui le souhaitent de diffuser une vidéo pendant leur prestation. La scène comporte également des **jeux de lumières**, gérés par la régie de la salle du *Scarabée*. Des indications concernant la couleur et autres arrangements ne seront pas possible pour votre passage sur scène, Vous trouverez le **plan de la scène et les dimensions** de celle-ci ainsi que de l'écran sur le [formulaire en ligne](#).

4• Règlement des loges

4.1 Nous mettons à votre disposition **des loges d'artistes munies de grands miroirs et lumières** intégrées. Nous vous demandons de veiller à **ne pas dégrader** ces espaces professionnels et à rassembler vos affaires une fois que votre préparation est terminée pour laisser la place aux autres participants.

4.2 Pour des raisons de sécurité et d'organisation, nous demandons aux personnes ayant accès aux loges, d'utiliser ces dernières uniquement pour se préparer, se changer et laisser quelques affaires. **Nous n'acceptons plus que des personnes monopolisent les loges** sans raison pratique, uniquement pour discuter ou se reposer. Plusieurs coins et espaces détente sont disposés dans la convention pour cet effet.

4.3 Des loges sont mises à disposition pour les inscrits au concours cosplay du dimanche. Vous pourrez vous y changer et déposer vos affaires et accessoires, cependant cette salle n'étant pas surveillée toute la journée **nous vous recommandons de ne pas y laisser des objets de valeur.**

4.4 Si vous avez besoin d'un **accompagnant** pour vous préparer, merci de vous présenter ensemble lors de la validation de votre inscription à l'entrée (à côté de la salle VIP). L'accès aux vestiaires vous sera accordé grâce à un tampon spécifique (seul les personnes possédant ce tampon peuvent entrer dans les loges). Nous demandons aux accompagnants de ne pas laisser leurs affaires dans les vestiaires afin de libérer l'espace pour les cosplayers participants.

4• Le jury

4.1 Le jury officiel est composé de cosplayers choisis en amont par les organisateurs. Le jury ne peut en aucun cas participer au concours. Les candidats et spectateurs s'engagent à respecter le classement établi par le jury. Ce dernier reste à votre disposition pour toute question relative à leur choix et au cosplay en général et sera présent tout le week-end dans le Village Cosplay.

4.2 La notation sera établie selon plusieurs critères :

- La qualité du costume et le choix des matériaux
- Le respect de l'image de référence
- La qualité de la prestation scénique et de la bande son/vidéo
- L'originalité
- La compréhension de la prestation

4.3 A midi, soit 1 heure avant le début du concours cosplay, **chaque participant rencontrera le Jury** pour présenter son costume. Si certaines pièces de votre costume ont été achetées ou réalisées par une tierce personne, ou si vous avez des précisions à apporter, merci de le signaler pendant cet échange.

4.4 En cas de triche ou d'erreur majeure constatée après le concours, le jury est autorisé à revenir sur son jugement et à le modifier en conséquent. Les organisateurs peuvent décider d'une sanction selon la gravité de la faute.

5• L'inscription

5.1 Les documents à fournir : Pour que votre inscription soit valide, vous devez nous fournir grâce au formulaire en ligne ou sur place avant 12h, tous les documents suivants :

- La ou les image(s) de référence du/des personnages
- Quelques photos WIP montrant la fabrication du costume
- La signature du règlement (signature électronique si inscription sur le site / document à signer sur place si inscription le jour même).
- Un fichier audio aux formats .mp3 ou .wav ou vidéo .avi ou .mp4

5.2 Les candidats devront **confirmer leur inscription avant midi** le jour du concours, à **l'accueil** (à côté de la salle VIP). Vous présenter à l'avance est indispensable pour nous permettre d'organiser le concours et les préjudgings.

Si un participant ou un groupe n'est pas présent pour le briefing, sa place pourra être cédée à un participant ou un groupe en file d'attente.

5.3 Chaque groupe doit désigner un responsable qui s'engage à fournir à l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription de chacun des membres du groupe. Sur place, le responsable devra s'assurer que tous les membres soient présents.

5.4 Il vous est **possible de participer au concours cosplay et au passage libre « Scène Cosplay »** avec le même costume, ou avec un costume différent.

6• Informations supplémentaires

6.1 L'équipe organisatrice du cosplay ne peut être tenue responsable en cas de vols, détérioration de costumes et d'accidents survenus lors de l'événement.

6.2 Les organisateurs cosplay se permettent le droit de modifier à tout moment le présent règlement sans préavis.

6.3 Tous les participants s'engagent à respecter le-dit règlement. Toute infraction pourra avoir pour conséquence une disqualification.

[Signature électronique demandée sur le formulaire en ligne dédié aux inscriptions au concours cosplay](#)